

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Objet: Renouvellement adhésion PEFC - 2023_064

Séance du jeudi 19 octobre 2023

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 11 octobre 2023

Présents : 9

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Thierry RIEU

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Matthieu PIJOULAT

Représentés : Stephanie GAILLARD, Luc AVELLANEDA
11/10/2023

Absents : Sylvie LACOMBE, Christelle CHAUVET, Georgette TOUZY

La commune de Saint Cernin a confié la gestion des forêts sectionales de Brolinges et d'Anglards le Pommier à l'ONF et adhère depuis 2014 à P.E.F.C. Auvergne (Programme for the Endorsement of Forest Certification). Avec cette adhésion nous bénéficions d'un logo « P.E.F.C », permettant de promouvoir plus facilement la vente de bois aux professionnels. Monsieur le Maire propose de renouveler cette adhésion, qui arrive à échéance le 31 décembre 2023, pour la période 2024-2028

Après délibérations, le Conseil Municipal :

- Décide de renouveler l'adhésion à PEFC Auvergne pour les deux sections mentionnées ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette adhésion,
- Dit que les sommes nécessaires à ces adhésions sont inscrites au BP 2023 de la commune.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 20/10/2023
et publication ou notification du 25/10/2023

Le Maire,
A. DUJOLS



Le Maire
A. Dujols



le secrétaire de séance,
Rieu Thierry

